

Voici un extrait du début d'une œuvre que Ronsard publie en 1563, après avoir pris parti pour les catholiques dans la première guerre de religion (commencée en 1560) et avoir été « injurié » par les partisans du camp protestant.

Vous trouverez l'explication linéaire (= suivant l'ordre du texte) intégralement rédigée de ce passage : lisez-la attentivement et réorganisez les éléments pour proposer le plan détaillé d'un commentaire composé du même extrait.

Or je te laisse là, car je ne veux descendre
En propos contre toy, ny moins les armes prendre,
Tu es faible pour moy, si je veux escrimer
Du baston qui me fait par l'Europe estimer.
Mais si ce grand guerrier & grand soldat de Baize
Se presente au combat, mon cueur saultera d'aise,
D'un si fort ennemy je seray glorieux,
Et Dieu scait qui des deux sera victorieux :
Hardy je planteray mes pas dessus l'arene,
Je roydiray les bras soufflant à grosse halene,
Et pressant, & tournant, suant, & haletant,
Du matin jusque au soir je l'yrai combatant,
Sans deslier des mains ny cestes ny courayes
Que tous deux ne soyons enyvrez de nos playes.
J'ay dequoy me deffendre & dequoy l'irriter
Au combat, si sa plume il veut exerciter,
Je scay que peut la langue & Latine & Gregeoise,
Je suis maistre joueur de la Muse Françoisse,
Vienne quand il voudra, il me verra sans peur
Dur comme un fer tranchant qui s'affine au labeur,
Vif, ardant, & gaillard, sans trembler soubz l'audace
D'un vanteur qui par aultre au combat me menace.

Introduction

[Situation du passage]

En 1563 Ronsard a été pris à parti dans « trois petits livres » (p. 111) par les réformés Zamariel et Mont-Dieu¹ qui ripostaient à la publication du *Discours des Misères de ce temps* et de sa *Suite*. Dans une « Épître au lecteur », Ronsard explique ces circonstances, avant d'adresser un quatrain à Zamariel et d'engager sa réponse « aux injures et calomnies de je ne sçay quel Predicans & Ministre de Geneve ». Il apparaît d'emblée que si la position idéologique des adversaires est claire – ce sont des réformés – leur nombre et leur identité sont beaucoup plus vagues et fluctuants : il s'agit d'abord, au pluriel, de « quelques ministreaux ou secretaires » (p. 111), puis, au singulier, d'un « predicant, ou autre » (p. 112), enfin de « Predicant » (p. 113 sq.), terme qui prend presque valeur de nom propre par l'emploi sans article et l'utilisation de la majuscule. Ronsard cesse alors de s'adresser seulement à un quelconque lecteur pour prendre à partie ce destinataire à la deuxième personne du singulier. Il semble ainsi construire, dès l'épître liminaire, un adversaire réel et plus clairement identifié à partir des attaques anonymes, comme si c'était là le seul moyen d'engager une contre-attaque efficace.

Cette question du destinataire est centrale dans le passage situé au début de la *Responce aux injures* qui nous occupe : en effet, Ronsard s'emploie ici à écarter ce premier adversaire, jugé mineur, pour en affronter un qui soit digne de lui², en l'occurrence Théodore de Bèze, professeur de théologie et pasteur à Genève, proche de Calvin, qui a joué un rôle de premier plan au colloque de Poissy de 1561³. Même si Théodore de Bèze n'est désigné qu'à la troisième personne, il devient, pour un temps, un destinataire indirect de la réponse et Ronsard affirme ici sa volonté de polémiquer en vers avec lui plutôt qu'avec des seconds couteaux.

[Problématique]

On peut alors se demander ce qui se joue dans la mise en place de cette superposition complexe des destinataires et en quoi la tension entre registre polémique et registre épique qui en découle permet à Ronsard de reléguer le conflit religieux au second plan au profit de la réaffirmation des caractéristiques de son esthétique et de sa suprématie poétique.

[Plan]

La structure du passage en trois phrases qui marquent autant d'étapes met en valeur ce questionnement. Dans un bref premier temps (v. 23 à 26), Ronsard rejette avec dédain le trop faible adversaire qui s'est présenté à lui. Puis (v. 27 à 36) il élit Théodore de Bèze comme seul ennemi à sa mesure sur un ton épique. Enfin, dans un ultime moment de provocation du nouveau destinataire (v. 37 à 44), le poète précise quelles seront les armes des deux combattants dans ce choc des Titans : c'est avec sa plume, c'est-à-dire avec l'arme dont il est le maître incontesté, que Ronsard luttera.

I. Un rejet dédaigneux et hautain de l'adversaire déclaré (v. 23 à 26)

Après s'en être pris dans les 22 premiers vers à son « misérable » interlocuteur anonyme, Ronsard entend, au début du v. 23 passer à une nouvelle étape de sa réponse, comme le marque d'emblée le premier hémistiche, « Or [= à présent] je te laisse là ».

Le ton adopté est plein de hauteur et de dédain, notamment du fait de l'ampleur que le procédé de l'enjambement (v. 23/24 ; v. 25/26) donne aux quatre alexandrins de cette première phrase.

Dans un premier temps (v. 23-24), Ronsard creuse l'écart entre son adversaire et lui en recourant à la négation – « je ne veux descendre en propos contre toy, / ny moins les armes prendre » – montrant par là qu'il n'entrera pas dans le jeu polémique du prédicant. Toutefois ce refus du combat n'est pas le signe de la victoire de l'adversaire, bien au contraire. Ce n'est pas tant à la lutte que Ronsard se refuse, qu'à la lutte « contre » cet adversaire-là, comme le signalent les v. 25-26 : au second hémistiche du v. 23, « je ne veux descendre », répond, dans un effet marqué de parallélisme, celui du v. 25, « si je veux escrimer » ; aux « armes » dédaignées à la fin du v. 24 fait écho le « baston » du début du v. 26, « baston » qui devient même, par la proposition relative qui le caractérise – « qui me fait par l'Europe estimer » – un attribut essentiel du poète, reconnu universellement. Une autre preuve de cette réputation, s'opposant radicalement à l'anonymat et à la faiblesse de l'adversaire, est apportée implicitement par l'intertexte puisque le poète semble renvoyer ici au commentaire que Rémi Belleau a fait de ses *Amours* – « il [Ronsard] sçait bien escrimer à toutes mains du baston qu'il manie »⁴.

La phase initiale de refus des deux premiers vers du passage renforce donc, par contraste, la posture de poète combattant adoptée dans les deux suivants. L'expression « escrimer / Du baston » passe au premier plan et relègue celle des « armes prendre » au second dans la mesure où, au-delà du chiasme grammatical (complément – verbe // verbe – complément) qui lie les deux gestes, on passe du pluriel et du terme générique indéterminé d'« armes » au singulier et au terme plus précis de « baston » – il s'agit là d'une arme offensive. De plus, sur le plan rythmique, le lexique guerrier des vers 25-26 se trouve mis en valeur par l'enjambement.

Le poète se présente donc comme un combattant déterminé : à l'image des plus grands guerriers, il choisit ses armes comme il choisit ses adversaires, sans que rien ni personne ne puisse infléchir son « vouloir ». Pourquoi donc récuser l'ennemi qui s'est

¹ Sous ces pseudonymes se cachent d'une part Antoine la Roche-Chandieu, d'autre part Bernard de Montméja.

² On peut se référer ici aux déclarations de l'épître, p. 114, lignes 59 à 63 : « Mais à la vérité je voudrois que pour esprouver mes forces tu m'eusses présenté un plus rude champion. Car j'ay le courage tel, que j'ayme presque mieux quitter les armes que de combattre contre un moindre, dont la victoire ne me scauroit apporter ny plaisir ni honneur. »

³ Il s'agit d'une tentative de conciliation organisée à l'initiative de Catherine de Médicis et de Michel de l'Hospital. Les questions qui y sont traitées sont d'ordre théologique. Théodore de Bèze conduit la délégation protestante. Le colloque échoue à trouver le moindre accord. Les débats achoppent notamment sur la question de la présence réelle du Christ dans le pain et le vin de la communion : selon Théodore de Bèze, le corps du Christ « est éloigné du pain et du vin autant que le plus haut ciel est éloigné de la terre ».

⁴ Cité par Laumonier, t. X, p. XXII.

présenté à lui ? C'est qu'il n'est pas de même stature. Sur le plan de l'énonciation, l'absolue supériorité du poète sur le prédicant est soulignée par l'emploi à trois reprises du pronom de 1^{ère} personne en position de sujet contre un seul de la 2^{ème} personne. De plus, répondre à l'attaque polémique de ce « faible » ennemi, c'est « descendre », on pourrait même dire déroger. En effet, on sait combien Ronsard est attaché à son *ethos* nobiliaire. Or les nobles sont, d'abord, des *bellatores*. La métaphore filée, tout au long de l'extrait, du pamphlet comme combat et de la plume comme arme, même si elle relève d'un *topos*, resserre les liens entre le champ littéraire et le champ militaire. Toutefois, se limiter à une réponse à son misérable assaillant reviendrait à s'abaisser à de simples « propos » (v. 24) alors que la grandeur de Ronsard l'appelle à des joutes plus élevées. C'est pourquoi il va élire un adversaire à sa mesure : ce sera Théodore de Bèze.

II. Ronsard et Bèze, deux combattants caractérisés par leur grandeur (v. 27 à 36)

La deuxième phrase du passage marque une rupture avec ce qui précède grâce à la conjonction de coordination « Mais » et à la formulation d'une hypothèse : « si [...] Baize / se présente au combat ». Immédiatement le contraste avec le prédicant est sensible : alors que celui-ci reste anonyme, le nom propre du nouvel adversaire s'inscrit dans les vers, et à la rime. Le premier destinataire qui s'efface désormais (la 2^{ème} personne n'apparaîtra plus dans la suite de l'extrait) était « faible », alors que Théodore de Bèze a tout du noble adversaire recherché par Ronsard, comme l'indique l'insistance, de part et d'autre de la césure du v. 27, sur sa grandeur militaire : « grand guerrier / & grand soldat ».

Malgré l'allitération en [s] (5 occurrences), les occlusives [g], [k], [d] et [t], ainsi que les [R] des v. 27-28 prennent le pas sur la sifflante. Cette dureté consonantique globale, renforcée par la fricative voisée [z] à la rime, met en valeur l'âpreté de l'affrontement qui se prépare –

Mais si ce grand guerrier & grand soldat de Baize

Se présente au combat, mon cœur saultera d'aise

– et ce d'autant plus que les sonores [g] et [d] du v. 27 laissent globalement place à leurs correspondantes sourdes [k] et [t] dans le vers suivant.

Le second hémistiche du v. 27 remet en scène un poète prompt au combat et enthousiaste : la métonymie du « cœur » qui le représente met l'accent sur sa valeur, le cœur étant le siège du courage. Celui de Ronsard se caractérise par sa gaillardise (cf. v. 43) : ses sauts en soulignent la vivacité. Le complément « d'aise » marque le plaisir et la jovialité avec lesquelles le poète envisage le combat. C'est que, en affrontant un « si fort ennemi », Ronsard méritera la gloire épique qui lui aurait manqué face à un « faible » : en effet, il ne convient pas ici d'associer à l'adjectif « glorieux » la connotation péjorative, liée à l'orgueil, qu'il a souvent à l'époque. Placé à la rime du v. 29, attribut du sujet « je », et mis en valeur par la diérèse, il confère tout au contraire au poète une parfaite noblesse, voire une forme de grandeur religieuse puisque le terme désigne initialement celui qui participe à la gloire céleste, que le contexte du combat lui-même est religieux et que, dès le vers suivant, « Dieu » est pris à témoin de cette lutte. Pour la première fois au v. 30 les « deux » adversaires se trouvent réunis, et ce avec une certaine solennité, liée non seulement à l'arbitrage divin mais aussi à la place du pronom numéral à la césure, renforcée par un léger effet de rime interne entre « deux » et le retentissant « victorieux » qui clôt majestueusement le vers du fait d'une nouvelle diérèse.

La formule « Dieu scait qui » est figée et quasi proverbiale. Elle constitue un hommage à Bèze dans la mesure où, humblement, Ronsard concède ainsi que la victoire est indécise et que nul homme, pas même lui, ne peut connaître les desseins divins⁵. Certes, selon que le lecteur sera réformé (au premier chef, le prédicant et Bèze) ou non (les lecteurs catholiques de la réponse), il va être tenté d'attribuer la victoire à un « champion » différent. Pourtant, la forme assertive de la proposition donne une calme assurance au poète qui, s'il s'en remet à Dieu, dans la tradition du duel judiciaire⁶, va s'employer dans la suite de l'extrait à vanter sa force.

Choc des Titans sous le regard de Dieu : tout est en place pour que s'épanouisse le registre épique en germe jusqu'ici. C'est précisément ce qui va se produire, au futur, dans le tableau guerrier des v. 31-36, le poète focalisant l'attention du lecteur sur son énergie et sa valeur et brossant de lui-même un portrait de héros épique, dans la tradition antique, non sans quelque ironie.

Après la ponctuation forte du v. 30⁷, s'ouvre en effet une séquence qui peint le poète en pugiliste de la Grèce antique et dans laquelle la dimension corporelle du combat se fait particulièrement insistante. L'adjectif « hardy » mis en valeur par son antéposition, n'a pas seulement ici une valeur morale. Il signifie aussi étymologiquement, « qui devient dur ». Or ce sens est confirmé par les deux premiers verbes, « je planteray mes pas », « je roydiray les bras », qui marquent la résistance sans faille et la force herculéenne du combattant. Celles-ci sont mises en valeur par le cadre austère de la lutte, « dessus l'arene », c'est-à-dire le sable. À ce caractère inébranlable du guerrier s'associent bien vite des qualités de vivacité et d'endurance qui en font un adversaire redoutable et quasi surhumain : « soufflant à grosse halene », c'est-à-dire en employant toute son énergie, le voici qui s'anime. Aux amples alexandrins (v. 31-32), succède un rythme plus rapide et plus heurté (3/3 // 2/4) qui, soutenu par les allitérations et les assonances, met en valeur la tension et les efforts de la lutte (v. 33) :

Et pressant, / & tournant, / suant, / & haleant⁸

Cette énumération de gérondifs nous donne à saisir dans la simultanéité les mouvements (premier hémistiche) et l'état (second hémistiche) de ce corps au paroxysme du combat héroïque. Toutefois, dès le v. 34 cette simultanéité s'inscrit dans la durée, « Du matin jusque au soir ».

⁵ On peut penser à l'argumentaire de Ronsard dans la *Remonstrance au peuple de France*, notamment p. 64, v. 17-28 et p. 77, v. 153-162.

⁶ Les grands seigneurs féodaux préféraient à la justice du roi ce type de duel car Dieu était réputé trancher lors du combat et donner la victoire à celui dont il soutenait la cause. Ces affrontements entre guerriers de grande valeur que Dieu seul départagera en fonction de la justesse de leur cause sont fréquents dans les épopées.

⁷ Rappelons qu'au XVI^{ème} siècle les « : » sont souvent équivalents à un point ou à notre point virgule.

⁸ Nous ne marquons bien évidemment ici par l'italique que les [t] que l'on entend : il faut veiller à prononcer les liaisons.

Ronsard dresse donc de lui un portrait presque mythique de guerrier associant toutes les qualités, même les moins conciliables en apparence, de stabilité et d'activité : physiquement solide mais également vif, il se montre capable de multiplier les efforts concomitants tout en les maintenant dans le temps. Cette force particulière lui permet, après avoir été provoqué au combat, de provoquer à son tour : si, dans l'hypothèse du v. 28, c'était Théodore de Bèze qui se « présent[ait] au combat », et allait donc au-devant du poète, c'est désormais celui-ci qui a l'initiative de l'attaque : « je l'yrai combatant » (v. 34).

Ces images très physiques, si elles relèvent de l'épique, instaillent également un certain humour dans cet autoportrait inattendu du poète en vigoureux combattant⁹ alors même qu'il n'appelle finalement de ses vœux qu'un combat de plume. Avec une ironie légère, il se présente plaisamment à son lecteur sous les traits d'un *miles gloriosus*, un fier-à-bras, qui échappe toutefois au ridicule par la mise à distance de l'autodérision¹⁰.

L'ennemi, quant à lui, reste toujours désigné à la 3^{ème} personne du singulier. Toutefois la valeur de défi de ce passage semble faire malgré tout de Théodore de Bèze un destinataire indirect de Ronsard, ce qui aboutit, avec la reprise du numéral – « tous deux » – en position de sujet au v. 36, à la constitution d'une 1^{ère} personne du pluriel.

Et tout se passe comme si, en changeant de destinataire, le poète changeait aussi de posture : loin d'être sur la défensive induite par l'esthétique d'une « réponse », qui plus est à plus faible que lui, il inverse les rôles, se fait assaillant et trouve stimulation et ressources dans le défi qu'il imagine. Le voici doublement dans son élément puisqu'il s'inscrit dans la généalogie de guerrier qu'il se donne dans ses textes autobiographiques, comme dans sa généalogie littéraire, les « cestes », « courayes » et « enivr[ement] de playes » du corps à corps évoquant la tradition du combat à mains nues des Grecs anciens.

Après avoir provoqué, dans une évocation épique au futur, un adversaire à sa mesure et l'avoir substitué à celui qui l'attaquait, Ronsard va renouer avec le présent et mettre désormais en avant les armes qui font sa force, celles de la poésie.

III. La plume comme arme (v. 37 à 44)

En ce domaine, le poète peut associer défense et attaque comme le montre le parallélisme du vers 37 : « J'ay dequoy me deffendre / & dequoy l'irriter [= le pousser] / Au combat ». Toutefois le rejet du complément au début du v. 38 déséquilibre non seulement le rythme de l'alexandrin mais aussi le rapport de force entre les deux attitudes, au profit de la plus agressive. En outre ce rejet fait écho à l'enjambement des v.25-26 : dans les deux cas, il s'agit de locutions verbales belliqueuses, le verbe à l'infinitif se trouve placé à la rime et son complément rejeté au début du vers suivant. L'ouverture de cette ultime étape de l'extrait a donc une valeur de bilan et opère la synthèse de ce qui précède, tant sur le fond que sur la forme.

Toutefois, une progression a eu lieu depuis les premiers vers du passage : non seulement Ronsard s'est donné un adversaire (cf. le COD « l' » au v. 37) mais il lui concède la faculté de « vouloir » qui était sa prérogative : aux « je ne veux » / « je veux » des v. 23 et 25 répondent, aux v. 38 et 41 « il veut » / « il voudra ». Si les deux hommes semblent se trouver ainsi placés sur un plan d'égalité nécessaire à l'affrontement épique, on notera toutefois un autre glissement significatif : tandis que Bèze accède au « vouloir », le « je » du poète accède quant à lui au « savoir » (v. 39), dont Dieu, au v. 30, était le sujet. Ainsi, quoique discrètement, la supériorité de Ronsard est-elle maintenue.

C'est d'autant plus sensible que le poète entraîne Bèze sur son terrain en lui imposant le choix des armes, la « plume » et la « langue ». Bèze est certes un écrivain d'importance. Ronsard, qui fut son ami et qui admirait son travail, le reconnaît lui-même. Il a laissé des œuvres originales en latin comme en français et des traductions importantes, achevant notamment celle des *Psaumes* commencée par Marot. C'est un lettré formé, comme Ronsard, aux langues « Latine & Gregeoise », mais il est plus théologien que poète et Ronsard connaît sur ce plan sa propre valeur : « je suis maistre joueur de la Muse Française ». Cette qualification retient l'attention car elle s'emploie généralement pour les musiciens (« maître joueur de luth, de viole... ») mais aussi pour les maîtres d'armes (« maître joueur de l'épée »). Ainsi Ronsard resserre-t-il les liens entre son art (poésie et musique entretenant des rapports très étroits) et l'art militaire. Ce ne sont pas des armes théologiques qu'il emploiera mais des armes poétiques.

Mieux encore, il parvient ainsi à substituer au combat religieux un engagement poétique (en même temps que politique) : s'il « sai[t] que peut la langue & Latine & Gregeoise » c'est bien la « Muse Française » qu'il mettra en avant, réinvestissant par là des positions esthétiques qui lui sont chères depuis ses débuts, une quinzaine d'années plus tôt.

Le poète a donc fourbi ses meilleures armes et peut, dans un ultime moment, formuler son injonction provocatrice : « Vienne quand il voudra ». Tout en provoquant Bèze, il met l'accent sur son propre *ethos* : son courage se manifeste par le défaut de crainte (« sans peur », « sans trembler »). Sa fermeté s'unit à celle de ses armes par la comparaison du v. 42 – « Dur comme un fer tranchant » – et s'impose d'autant mieux que la qualité du « fer [...] qui s'affine au labeur » évoque celle de la poésie ronsardienne : l'arme, l'art et

⁹ Il se présente généralement, dès cette époque, comme vieilli. Cf. dans la *Response aux injures* elle-même, p. 132, v. 285 : « j'ay le teint palle & le cheveil grison ».

¹⁰ Ce procédé plaisant est récurrent dans l'œuvre. On peut notamment penser au passage suivant immédiatement notre extrait, où Ronsard se fait « Tan » agaçant un Bèze métamorphosé en « Taureau » ou encore aux v. 577-584 où il se présente sous les traits d'un « limaçon » :

Par le trou de la chape aparoist élevé
Mon col brave & gaillard, comme le chef lavé
D'un limaçon d'Avril, qui traîne en mainte sorte
Par un trac limonneux le beau palais qu'il porte
Et desur l'herbe tendre errant deça dela
Dresse parmi les fleurs les deux cornes qu'il ha
Un guerrier de jardins, qui se paist de rousée
Dont sa ronde maison est par tout arrousée.

Conscient de sa valeur, le poète ne se surestime pour autant pas et ne peut ainsi être taxé d'*hybris*.

l'homme ne semblent plus faire qu'un. Mais le « labeur » n'est rien sans l'énergie – dans le combat comme dans la poésie. Le premier hémistiche du v. 43 énumère, sur un rythme ternaire et une cadence majeure (1/2/3) qui accentuent ces qualités, des adjectifs qui, eux aussi, peuvent s'appliquer à la fois à l'homme, à sa pratique des armes et à celle des lettres : « vif, ardent, & gaillard ». Ces qualifications doivent retenir notre attention, tant elles constituent pour Ronsard un programme poétique, qu'il développera plus loin dans cette même *Responce*¹¹ : elles concernent l'*inventio*, sans laquelle la technique du versificateur n'est rien. De la même façon que le guerrier accompli associe fermeté et agilité, le grand poète se reconnaît tant à son « labeur » qu'à sa « gaillardise ».

Les qualités du « faire » s'étant transformées en qualités de l' « être », le poète-combattant se trouve au sommet de sa puissance et peut alors lancer une ultime pique, taçant « l'audace / D'un vanteur ». Il retrouve ainsi le registre polémique. Alors que jusqu'ici, Théodore de Bèze avait été présenté de façon plutôt laudative afin de constituer un adversaire digne de ce nom, le v. 44 renoue avec l'injure (« vanteur »). Certes l'attaque, si elle est plus vive que les précédentes, n'est toujours pas frontale. C'est « un vanteur » qui est évoqué et l'on peut se demander si Ronsard applique bien ce terme à Bèze. Toutefois, certains éléments du contexte confirment cette interprétation, et, en premier lieu, l'effet de parallélisme ménagé entre les v. 41 et 44. En effet, on retrouve là une même structure – la préposition « sans » + un terme renvoyant à la lâcheté (« sans peur » / « sans trembler ») – qui marque la constance de l'attitude du poète. Dans la première occurrence, il arbore ce courage face à un « il » qui désigne clairement Bèze. On peut donc supposer à bon droit que c'est ce même ennemi qui se trouve, dans la seconde, désigné par le substantif péjoratif de « vanteur ». En outre, pareille hypothèse donne une nouvelle explication de la transformation énonciative qui s'est opérée durant l'extrait. Si Ronsard écarte le prédicant pour s'en prendre à Bèze, ce n'est pas seulement pour une question d'inégalité de force, mais peut-être aussi parce qu'il a décelé derrière l'attaque du prédicant celle, précisément, de Bèze. Si celui-ci est bien le « vanteur », alors cet « aultre », par lequel Bèze « au combat [...] menace » Ronsard, ne peut être que le prédicant. Le stratagème est déjoué. Plutôt qu'à l'« homme de paille », Ronsard s'adresse à son véritable adversaire. Toutefois, celui-ci ayant pris le parti de se cacher, le poète souligne la vilénie du procédé en n'en faisant qu'un destinataire indirect.

Conclusion

Ce dernier vers déchire le voile et incite à réévaluer l'éloge épique du guerrier : il y a sans nul doute une pointe d'ironie polémique dans l'étalage de cette grandeur qui ne recule pas devant la pleutrerie d'une dissimulation. Si Ronsard s'est montré sublime, sous les traits d'un héros d'épopée en même temps que d'un maître en poésie, l'adversaire sur lequel il a pris appui pour donner libre cours à son énergie guerrière et à l'élévation de sa muse, est à la fois élevé et rabaissé pour satisfaire à la double exigence qui est la sienne : affirmer sa noblesse, mais aussi répondre aux basses injures. Seul un « maître joueur de la Muse Française » peut concilier l'inconciliable : rentrer dans le jeu de l'injure en ayant l'air de le dédaigner, se présenter comme un farouche guerrier sans faire preuve d'*hybris* et sans se prendre au sérieux, se donner un adversaire à sa mesure tout en marquant son absolue supériorité sur lui, déterminer avec acuité d'où vient l'attaque – Bèze plutôt que le prédicant – et quelle est sa véritable nature – poétique davantage que théologique – tout en semblant choisir lui-même l'adversaire, les armes et le champ de bataille. En somme, se défendre de la grossière polémique où l'on voudrait l'entraîner en semblant avoir toute l'initiative d'une autre attaque, plus conforme à son *ethos* de noble poète.

En ce début de *Réponse*, pareille attitude relève d'une stratégie habile de renforcement de l'argumentation par le recours à la prétérition : il lui faut d'abord installer ce cadre pour pouvoir, sans paraître faible et aculé, concéder au prédicant une contre-argumentation qui paraîtra relever alors de son seul bon plaisir : v. 63-64, « Toutesfois brevement il me plaist de respondre / A quelqu'un de tes points, lesquels je veux confondre ».

¹¹ En l'art de Poésie, un art il ne faut pas
Tel qu'ont les Predicans, qui suivent pas à pas
Leur sermon sceu par cueur, ou tel qu'il faut en prose,
Où toujours l'Orateur suit le fil d'une chose.
Les Poètes gaillards ont artifice à part,
Ils ont un art caché qui ne semble pas art
Aux versificateurs, d'autant qu'il se promeine
D'une libre contrainte, où la Muse le meine.
Ainsi que les **Ardens** aparoisant de nuit
Sautent à divers bons, icy leur flame luit,
Et tantost reluit là, ores sur un rivage,
Ores desur un mont, ou sur un bois sauvage.

Responce aux injures, Laum., t. XI, p. 160-161 (v. 869-880)